

Appel à candidature - Gérance et exploitation du bar du Théâtre de Beausobre

La Ville de Morges, propriétaire du Théâtre de Beausobre, lance un appel à candidature pour la gérance et l'exploitation du bar du Théâtre de Beausobre pour la saison 2026/2027.

Le mandat fera l'objet d'une convention pour une durée d'une saison, soit du 1^{er} septembre 2026 au 30 juin 2027, renouvelable, avec un loyer calculé en pourcentage du chiffre d'affaires.

Le Théâtre de Beausobre – Activités

Le Théâtre de Beausobre est un lieu culturel et événementiel majeur à Morges. Son activité comprend notamment :

- une saison culturelle (spectacles, concerts et autres représentations, selon programmation) ;
- l'accueil de festivals (ponctuels, selon calendrier annuel) ;
- l'organisation de séminaires et manifestations d'entreprises ;
- la mise à disposition d'espaces pour des événements privés.

La gérance du bar s'inscrit donc dans un cadre d'exploitation lié à la programmation artistique ainsi qu'à des événements publics et privés, avec des volumes et horaires variables.

1) Objet du mandat

L'exploitant·e assurera notamment :

- l'exploitation du bar lors des activités du théâtre (avant les représentations, entractes et après les spectacles) ;
- une offre de boissons et restauration adaptée à un public de théâtre ;
- la gestion opérationnelle : personnel, caisse, stocks, approvisionnements, logistique ;
- la coordination avec la direction et l'équipe du Théâtre de Beausobre ;
- le respect des exigences légales et réglementaires (hygiène, sécurité, vente d'alcool, droit du travail, assurances, etc.).

2) Conditions-cadres

- Durée : saison 2026/2027 (septembre 2026 à juin 2027), renouvelable.
- Loyer : pourcentage du chiffre d'affaires, taux à proposer par la/le candidat.

3) Dossier de candidature – Contenu attendu (minimum)

Le dossier comprendra :

1. Présentation de la/du candidat / structure (CV, statut, équipe, expériences, références).
2. Concept : carte indicative (boissons/mets), positionnement, politique de prix.
3. Organisation : effectifs, fonctionnement aux entractes, gestion des pics, approvisionnements, stocks.
4. Proposition financière :
 - taux (%) de loyer sur chiffre d'affaires proposé,
 - hypothèses de chiffre d'affaires / plan de viabilité.
5. Qualité et responsabilités : accueil, rapidité de service, gestion des déchets, mesures durables, service responsable.
6. Conformité : assurances, licences/autorisations, concept d'hygiène.
7. Coordonnées et personne de contact.

4) Modalités de dépôt

- Délai : 29.05.2026
- Format recommandé : dossier PDF (un seul fichier)
- Les candidatures sont à adresser à la Direction du Théâtre de Beausobre
 - par courriel : mexhenry@beausobre.ch
 - par courrier : Théâtre de Beausobre, à l'attention de Mathieu Exhenry
Avenue de Vertou 2
1110 Morges

5) Sélection

Les projets seront évalués notamment selon :

- la qualité et la cohérence du concept ;
- la faisabilité opérationnelle et la qualité d'accueil ;
- l'expérience et les références ;
- la solidité financière et la clarté de la proposition du business model ;
- l'adéquation avec l'image du Théâtre de Beausobre ;
- les objectifs de durabilité de la Ville de Morges.